

DÉLIBÉRATION PRÉSENTÉE EN CONSEIL SYNDICAL

DU 25 JUIN 2025

EXERCICE 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président du SyMPaC

Le Budget Primitif 2025 a été voté le 19 mars 2025.

À la suite d'ajustements d'inscriptions budgétaires, il est nécessaire de modifier le budget.

Ces ajustements sont présentés dans le tableau suivant :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Fonction	Compte	Libellé	Inscriptions
001	01	001	Résultats reportés d'investissement	-159,90 €
Dépenses de fonctionnement				-159,90 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Fonction	Compte	Libellé	Inscriptions
002	01	002	Résultats reportés de fonctionnement	+159,90 €
Dépenses de fonctionnement				+159,90 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Syndical :

- d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2025.

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- son envoi en Sous-préfecture le : 2 juillet 2025
- son envoi à l'affichage le : 2 juillet 2025
- sa réception en Sous-Préfecture le : 2 juillet 2025

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 16/07/2025
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,
Bernard DELALIN



COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2025

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de la première instance du dix-sept juin deux mille vingt-cinq (légalement convoqué le quatre juin deux mille vingt-cinq), le Comité Syndical du SyMPaC peut valablement délibérer, ce jour, sans condition de quorum.

Le vingt-cinq juin de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement reconvoqué, en seconde instance, le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC et de Monsieur MIGNONET pour le vote du compte administratif.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Nicole HEUX, MM. Guy BEGUE, Bernard DELALIN, Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Patricia BASSET, Natacha BOUCHART, Michèle DUCLOY, Joëlle LANNOY, MM. Fabrice BALLART, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Daniel DIWUY (pouvoir Mr DELALIN), Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Guillaume LOEULLIEUX (pouvoir Mme DENIELE VAMPOUILLE), Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Ludovic LOQUET (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

Mme Claudia ROBERT, MM. Guy ALLEMAND, Laurent LENOIR, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**).

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Charles COUSIN, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : M. MIGNONET